Quimperlé, le 9 janvier 2026

« Pour les communes, liberté »

Mesdames et messieurs, chers amis,

Tel était le slogan du Congrès des maires de France, il y a quelques semaines à Paris.

Lors de ce mandat qui s'achève, dans deux petits mois, le temps passe si vite, les maires et leurs équipes auront tout connu : la crise Covid, la crise énergétique, le renchérissement des marchés publics, les difficultés des entreprises du bâtiment et des travaux publics, la baisse des dotations de l'État…

La baisse des dotations aura d'ailleurs été particulièrement sévère pour notre Ville durant ces six années et le manque actuel de visibilité concernant la situation politique nationale aggrave nos difficultés.

La loi de finances 2026 prévoit d'ailleurs de nouveaux prélèvements financiers sur les collectivités locales et notamment pour les villes et les territoires industriels.

Comprenne qui pourra…il me semblait pourtant avoir entendu que la réindustrialisation et la relocalisation étaient des priorités absolues du Président de la République et des gouvernements successifs.

Finalement le pire que nous ayons peut-être vécu toutes ces années passées, au-delà des réalités évoquées précédemment, c'est cette forme d'incompréhension, certains diront de mépris qui ne dit pas son nom envers les élu.es locaux ; et ni la crise Covid, ni la crise des gilets jaunes n'auront changé la donne, pas plus les cahiers de doléances qui croupissent aujourd'hui je ne sais où, alors que les maires et leurs équipes ont alors été au cœur de la République debout.

Certes la colère est mauvaise conseillère, mais ne voulant cependant pas abdiquer et m'appliquer ce proverbe japonais qui dit que « le clou qui dépasse appelle le marteau », qui invite finalement à la lisseté sociale, je veux garder cette saine indignation, de l'intérêt général et du bien commun, vissée au cœur et au corps, et vous l'exprimer en responsabilité.

Les années à venir devront donc être consacrées à réformer en profondeur les relations entre l'État et les collectivités, seule solution, si nous ne voulons pas sombrer entre nationalisme et populisme.

Il faut faire confiance aux élu.es locaux qui ont démontré leur capacité à gérer leurs collectivités.

Qui se souvient de l'état de nos collèges et lycées, de nos ports, de nos trains, avant que ces compétences ne soient transférées aux collectivités qui n'ont eu de cesse depuis d'investir et d'améliorer les services publics de proximité rendus aux habitant.e.s.

Rappelons que les communes n'ont pas le droit d'emprunter pour payer les charges de fonctionnement. Elles empruntent uniquement pour investir, c'est à dire pour financer les travaux qui feront la ville de demain ou préserver le patrimoine d'hier.

C'est bien l'État qui emprunte pour pouvoir payer ses fonctionnaires ou financer des mesures souvent mal évaluées au niveau de leur coût.

La vérité c'est que les collectivités ne représentent en 2025 que 9 % d'une dette de 3000 milliards d'euros.

Nous avons donc besoin de liberté pour agir, de confiance, que l'État cesse parfois de se défausser sur les serviteurs de la République que nous sommes aussi, et de nous imposer normes et règlements. « La bureaucratie doit laisser sa juste place à la démocratie » pour reprendre les mots du Président de l'Association des Maires de France David Lisnard.

Le projet de loi sur la décentralisation en cours d'examen présenté au conseil des ministres du 17 décembre ne peut dans ce contexte de crise politique accoucher d'une souris.

J'espère que les Français.es choisirons d'être candidat.es et participeront fortement aux prochaines élections municipales.

Ce serait un signe fort d'encouragement et de soutien pour les nouveaux élu.es qui vont s'investir pour vous à compter de mars prochain.

Car les défis sont immenses, et si la période m'oblige à de la retenue, je me sais écouté, permettez-moi tout de même de vous en dire quelques mots, inspirés par notre récente actualité.

L'année 2026 s'ouvre en effet avec quelques bonnes nouvelles pour Quimperlé.

Il n'y a jamais eu autant d'habitant.es à Quimperlé, nous sommes près de 13 000, signe de la vitalité de notre ville et de notre territoire. (En mairie, nous avons produit 1057 actes administratifs d'urbanisme en 2025, c'est après 2021 la deuxième plus forte année d'activité de ces 25 dernières années).

Ceci nous le savons nous oblige à agir, notamment dans le domaine du logement.

Car face à la demande croissante, nous devons construire plus et construire mieux, pour adapter les logements aux besoins qui évoluent selon les âges de la vie, pour mieux répondre aux aspirations des familles.

Nous devons construire pour tous en nous appuyant sur les bailleurs historiques pour les logements aidés mais également sur les promoteurs immobiliers qui sont de retour, ce qui est aussi un signe de notre attractivité. La mixité de l'habitat est en effet une richesse permettant à chacun d'avoir un toit en fonction de ses revenus et de ses attentes.

Nous devons construire sans étaler la ville au détriment des terres agricoles. Le respect de notre environnement est une obligation, pas une option. Notre politique de l'habitat doit donc être poursuivie là où la ville existe déjà, par une densification maîtrisée, respectueuse de la qualité de vie de nos quartiers.

Vous le savez, la Ville de Quimperlé a de nouveau été distinguée avec ces trois fleurs et nous sommes invités très chaleureusement à viser l'obtention de la quatrième, le graal.

J'y vois la reconnaissance de cette qualité de vie que j'évoquais à l'instant, de cette ville qui est respectueuse de son environnement, de son patrimoine naturel, arboré, bâti.

Et une reconnaissance qui me touche vraiment puisque Nadine Constantino, mon adjointe et David Simon, le responsable du service Cadre de vie ont reçu du jury régional le prix du meilleur binôme élu.e/fonctionnaire.

Autre bonne nouvelle, cette distinction nationale que nous venons de recevoir. Ces trois lauriers qui viennent reconnaître à la ville de Quimperlé qu'elle est active et sportive. Ça vient souligner évidemment le fait que nous avons aujourd'hui des équipements qui permettent à chacun d'entre-nous de pratiquer son sport dans de bonnes conditions, le travail fabuleux de nos associations, des bénévoles et cadres sportifs, les résultats obtenus, mais c'est aussi la reconnaissance de notre promotion du sport bien être et de nos investissements pour développer les pratiques libres dans nos parcs et jardins, cette qualité de vie que j'évoque.

Et cette autre reconnaissance nationale dans un tout autre registre, le registre des solidarités. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie vient de décerner parmi 110 projets sélectionnés un prix national à la Ville de Quimperlé et son Centre communal d'action sociale pour son projet de la résidence inclusive Leuriou qui va permettre à des jeunes travailleurs, à des personnes âgées autonomes, à des personnes qui sont en situation de handicap de vivre ensemble au cœur d'une même résidence, avec une salle associative ouverte sur la cité. C'est la reconnaissance d'un partenariat très fort avec Ozéa (nouvelle

appellation de l'APAJH), les PEP, Finistère Habitat, le Conseil départemental du Finistère, le Conseil régional, l'État. Et c'est là encore une reconnaissance au soin que nous portons au bien-vivre ensemble.

Vous le voyez, malgré ce coup de gueule poussé en début de propos, je suis un maire heureux et fier de sa ville, et qui a un plaisir intact à vous rencontrer, les nouveaux habitants aussi, qui nous disent lorsque nous les voyons, les raisons de leur venue à Quimperlé.

La vitalité de la vie associative, la qualité de vie, des services publics qui existent à Quimperlé. Je n'en citerai que deux qui y concourent fortement.

Le futur hôpital de Quimperlé, ce long combat mené. 70 millions d'euros vont être investis et permettre à tous les habitants du pays de Quimperlé de bénéficier de soin de qualité.

Je citerai également la gare de Quimperlé dont les nouveaux habitants nous parlent souvent. C'est aussi un facteur déterminant dans leur choix de venir vivre ici. Il faut dire que les services sont de plus en plus importants, que depuis septembre dernier, nous sommes passés de 24 TER à 37 TER par jour. C'est une révolution et que ce soit pour vos études, vos loisirs, vos déplacements domicile-travail, vous pouvez aujourd'hui faire le choix des transports en commun, laisser votre voiture individuelle et donc gagner en pouvoir d'achat pour voyager en toute liberté et sécurité.

Les trains, l'hôpital, tous les services publics qui existent, notamment les services publics d'éducation, donnent cette qualité de vie à notre cité qui nous est enviée.

Quand je rencontre les quimperlois, en réunions de quartiers, quand je marche dans les rues, tout le monde me dit que cette ville aussi est en train de renaître, que les commerçants sont de retour, que de nouveaux commerces s'ouvrent. Et c'est vrai quand on regarde les statistiques qui nous sont données par notre agence d'urbanisme l'Audélor. La dynamique commerciale est une réalité. Il y a moins de commerces vides, le taux dit « de vacance » est passé de 22,6% en 2019 à 15% en 2025 et les candidats à l'installation sont de plus en plus nombreux.

C'est vous dire le chemin parcouru et je tiens à remercier très chaleureusement les commerçants qui se sont fédérés, qui ont créé leur association, et qui aujourd'hui contribuent fortement à l'animation et la vitalité de notre cité.

Une ville qui est en train de changer en profondeur, avec des aménagements urbains nombreux qui objectivement vont encore améliorer notre cadre et qualité de vie, qui vont la rendre plus douce et apaisée.

Une ville qui garde son âme, fière de son histoire. Quimperlé est une ville ouvrière et industrielle, bienveillante et accueillante, qui est en train de convaincre sa jeunesse de rester vivre à Quimperlé.

Quand je rencontre des jeunes Quimperloises et Quimperlois qui me disent "Monsieur le maire, on veut rester vivre dans cette cité. Oui, nous cherchons un logement et c'est parfois compliqué, mais nous ferons tout pour rester ici".

Vous le verrez dans le magazine municipal que vous recevez ces jours-ci dans vos boîtes aux lettres, les témoignages sont enthousiasmants.

Quand je vois les portraits de ces jeunes femmes et de ces jeunes hommes qui nous disent "*On peut tout faire à Quimperlé*", "*C'est un bonheur de vivre à Quimperlé*", "*Tout le monde veut revenir vivre à Quimperlé*", c'est encourageant !

Cette joie de vivre, j'ai souhaité la traduire dans ma carte de vœux, dans votre invitation à cette soirée.

Cette carte de vœux c'est celle de Quimperlé, bienveillante, accueillante, souriante, festive, respectueuse de son patrimoine bâti et naturel, de ses rivières et qui est notamment incarnée par cet événement populaire qui est aujourd'hui ancré au cœur de notre cité, l'Enez Fest.

Mesdames et messieurs,

Nous nous acheminons vers la fin de ce propos et je souhaite respecter la tradition en vous annonçant ce soir quel sera l'artiste qui investira à partir du 9 mai et jusqu'au 25 septembre notre Chapelle des Ursulines.

Vous le savez, Quimperlé est une ville culturelle qui ose depuis des d'années l'art contemporain. Qui certes se serre la ceinture, dans un contexte de restrictions budgétaires, mais qui refuse de baisser la garde et continue d'investir, humainement et financièrement, afin de garder un accès démocratisé aux arts.

Cette artiste c'est Maël Nozahic qui s'excuse de ne pouvoir être des nôtres. Maël est peintre, graveuse et sculptrice avec une prédilection pour la céramique et le papier. Elle vit entre Fouesnant et Paris.

Elle raconte des histoires pour les petits et grands et je suis certain que grâce au travail d'accompagnement d'une autre femme, Amélie Adamo, historienne de l'art et auteure, et en la circonstance commissaire d'exposition, elle saura vous toucher par son imaginaire, son univers coloré et surréaliste, sa sensibilité à la nature, la faune, la flore, aux femmes et à la figure du « loup céleste », porteur de lumière et d'espoir.

Si Pascale Douineau était à ma place, elle vous dirait citant Aragon et chantant Ferrat que « *L'avenir de l'homme est la femme, qu'elle est la couleur de son âme, qu'elle est sa rumeur et son bruit, et que sans elle, il n'est qu'un blasphème* ».

Oui Pascale, très chèr.e.s collègues, nous pouvons être fiers d'avoir ces 12 années passées porté des politiques publiques d'égalité femme-homme au cœur de cette cité, et que ce compagnonnage de femmes qui vont habiter les Ursulines de leur art et création en est l'illustration vivante.

Chèr.e.s ami.e.s le moment est venu pour moi de vous adresser tous mes vœux de bonheur et de santé, et à travers vous à toutes les Quimperloises et à tous les Quimperlois, à toutes celles et tous ceux qui aiment notre cité, qui y vivent, qui viennent y travailler, qui la servent au quotidien ; gendarmes, pompiers, soignants, agents des services publics d'État, et de nos collectivités.

Et permettez-moi, pour conclure, cette cérémonie des vœux étant très singulière, de m'adresser à celles et ceux qui sont à mes côtés, mes collègues conseillers municipaux, pour leur dire tout simplement Merci…

Merci d'avoir œuvré chaque jour ces six dernières années au service de nos concitoyens, d'avoir consacré de votre temps et de l'énergie au bien commun, d'avoir parfois sacrifié votre vie personnelle et familiale pour les quimperlois.e.s. Et merci de m'avoir permis de vivre à vos côtés cette fabuleuse aventure humaine.

Bloavezh Mat, bonne année 2026 et faisons en sorte que Quimperlé reste cette ville bienveillante, accueillante, inspirante, souriante, festive et intergénérationnelle, et respectueuse de chacun d'entre-nous.

Michaël Quernez
Maire de Quimperlé